

# **Compte-rendu de mandat**

## **Conseil d'administration de l'université de Tours**

### **Lundi 31 mai 2011**

par les élus des listes UPUP-UPC (snesup-fsu, sncs-fsu, slu,...)  
jean Fabbri et pascal Sanson

#### 1) Affaires financières de l'Université

Le président donne la parole à Mme Laumonier de l'Agence comptable qui présente d'abord les charges et ressources financières de l'Université. En matière de fonctionnement il apparaît que l'Etat finance à 52% et la Région à 14%.

Jean Fabbri demande des précisions en particulier sur une dépense supérieure à 500 000 € d'un type nouveau en 2010. Il s'agit d'environ 1200 mois de stage pris en compte par l'université suite aux modifications réglementaires (tout stage > 2 mois doit donner lieu à allocation). Il souhaite une communication précise aux membres du CA de la répartition de ces stages suivant les composantes. Il constate une diminution des rentrées de la taxe professionnelle. Mme Laumonier explique ensuite le système d'intégration de la valeur des biens (France Domaine). Celui-ci bouleverse les présentations comptables et les rapproche de celles des entreprises privées. Apparaissent ainsi en recettes et dépenses des acquisitions immobilières, travaux sur biens non propres...

Les comptes de la Fondation Rabelais sont enfin présentés, ils restent très marginaux (moins de 100 000 € pour des dépenses de gestion sans doute non nulles). Yves Farge s'étonne de la baisse du fonds de roulement.

Le président passe alors la parole à J-C. Savineau (directeur des affaires financières) qui présente le budget exécuté en 2010 (incluant les DBM) et les principaux postes des recettes et dépenses. Il explicite ensuite quatre natures principales de dépenses :

Investissement, fournitures, fluides, entretien/maintenance

Il commente les fluctuations selon les mois des dépenses relatives à la masse salariale.

J.Fabbri souhaiterait un règlement plus rapide des premiers salaires pour les nouveaux collègues qui ne bénéficient que tardivement des avances sur salaires. Mme Alary explique la lourdeur des dispositifs liés aux RCE qui ont ralenti les « chaînes d'avance »

Yves Farge s'interroge sur les DBM, le mode de paiement des factures (Règlement à 30j)

Jean Fabbri interpelle sur les échanges financiers SAIC/Université qui selon lui ont un caractère artificiel. Alain Roncin répond qu'une disposition (mise en oeuvre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011) tend à réduire le rôle du SAIC qui concentrait jusqu'ici des flux financiers liés à la sphère marchande, flux qui sont réorientés vers le budget « recherche ». Le Président Vaillant rappelle que la Région s'est efforcée de mutualiser certaines charges, qu'elle contribue pour environ 400 000€ aux salaires d'une douzaine d'ingénieurs d'affaires qui travaillent autour du SAIC, lequel pourrait disparaître si se concrétise le projet de SATT (3PRES et 3 Régions).

Loïc Vaillant confirme dans une réponse à J Fabbri que les dépenses liées au recours à des sociétés d'expertise ou de service sont pour l'essentiel supportées par le budget du PRES...et s'élèvent à 350 000 €.

**Le Commissaire aux comptes** explique qu'il est impossible de distinguer tous les mouvements mais s'est efforcé de comprendre et d'explicitier le suivi des circuits de paiement des charges. Il présente la synthèse de l'audit des comptes et cinq réserves :

- Patrimoine

- Amortissements des immobilisations sans doute en retard de 700 K€

- A l'égard des salariés de l'Université (Provisionnement des Comptes Epargne Temps, des CET, décalages HC et Primes)
- Achats et charges externes
- Contrats pluriannuels

M. Lerousseau, président de la Commission des moyens présente les nouveaux dispositifs de marchés qu'il situe dans le cadre européen appliqué aux services publics, des accords OMC de 1994... sur la concurrence « libre et non faussée » ! Il explique les modalités de passation des marchés et des commandes :

Un montant supérieur à 125 K€ implique un appel d'offre. Les évolutions de seuils (4.000 € puis en 2009, 20.000 €) sont explicités, enfin il précise les impératifs de publicité et de traçabilité.

Très curieusement figure à l'ordre du jour un dispositif de pluriannualisation du temps de travail pour les enseignants-chercheurs. Jean Fabbri, dès que le Président aborde cette question, s'étonne que l'avis du CTP n'ait pas été sollicité ce qui rend la procédure irrégulière. Le Président le reconnaît et acquiesce à la demande de report.

## 2) Bilan social

Florence Alary Denechaud, responsable du Service du Personnel et des Ressources Humaines, présente le bilan social de l'année 2010. C'est un document de 300 pages comportant de nombreuses statistiques et indicateurs synthétiques. Parmi les informations repérées : la confirmation d'une augmentation considérable de l'emploi de personnels non statutaires à l'université.

De 2007 à 2010 (donc sur les 4 ans de la loi LRU), l'université a perdu globalement 17 emplois de titulaires (+8 EC -25 BIATOSS) dans le même temps le nombre de contractuels a fortement augmenté : +23 EC et +238 BIATOSS. Les difficultés pour entrer dans les métiers de l'enseignement supérieur et la recherche à l'issue de la thèse –en tant que chercheur ou enseignant-chercheur – à cause du gel des créations d'emplois, conduisent à une présence croissante sous statut de contractuels d'ingénieurs d'études et d'ingénieurs de recherche (de 35 à 82 et de 26 à 85 respectivement) sur la même période.

On relève aussi qu'en 2010, 236 journées de grève chez les enseignants sont décomptées pour 39 côté BIATOSS.

## 3) Politique des TIC

Franck Estay (VP en charge des TIC) explicite les quatre grands axes de la politique TIC de l'Université : Fonctionnel, Pédagogique, Systèmes d'Information, Infrastructure

Il précise que la stratégie TIC est encore à définir et explicite quelques projets : dématérialisations, évolution du parc applicatif, unification de l'authentification.

Les échanges autour de ces questions montrent un réel écart entre une vision très technicienne et rigide des TIC portée par les services et les préoccupations des élus. L'exemple du maintien demandé des adresses de mail des étudiants pour favoriser les suivis d'étude et d'insertion est édifiant.

Le Président Vaillant déclare que le maintien de celles-ci pour les personnels est acquis et souhaiterait celui des étudiants jusqu'à 5 ans après leur départ.

## 4) Evaluations AERES.

Loïc Vaillant commente les résultats communiqués sur les laboratoires. En réponse à des questions (E. Lesigne, J. Fabbri) il indique que dans la phase de poursuite de négociations avec les tutelles, 4 opérations éventuelles de recomposition de l'organisation de la recherche seront dès maintenant discutées en interne

- Autour des équipes de Droit (dont l'une est notée C)

- Sur les thématiques de CETHIS (histoire)
- Sur le rapprochement d'une équipe et du GICC
- Sur une coopération possible et structurelle avec Poitiers en géologie

Une nouvelle fois J. Fabbri fait observer que les historiens de Tours sont traités de façon très différente selon s'ils adhèrent à la logique « volontariste » de l'alimentation ou non.

5) Le Président donne quelques informations sur le PRES, suite à la demande écrite des élus SNESUP. Il fait un bilan du CA du PRES (voir celui des élus SNESUP sur le site syndical) Notre demande que les membres du CA de l'université puissent recevoir un relevé de décisions et, plus généralement, être mieux informés des travaux du PRES est acceptée.

#### 6) Formations

Jean Fabbri aborde la revendication du maintien des enseignements en philosophie et allemand au niveau Master. Il relaie les motions de l'équipe de recherche, du CESR et le résultat d'une pétition qui a obtenu plus 150 signatures de collègues de toutes disciplines. Il indique le contexte du partenariat avec Bochum, de la fin du contrat quadriennal... Le président explique que les maquettes ont été mal évaluées par l'AERES et sont à revoir quant à la philosophie et que le nombre d'étudiants germanistes est insuffisant. Toutefois il fait adopter le principe d'offrir aux diplômés de M1 d'allemand de pouvoir faire le M2 sur place (s'ils ne sont pas inscrits ailleurs), mais aucun changement de prévu pour la philosophie.

Le directeur de l'UFR lettres et langues, Jean-Michel Fournier remercie le Président et le CA. Marie-Luce Demonet et Pascal Sanson insistent sur la philosophie pour qu'un partenariat avec Poitiers, le Mans ou même Angers soit examiné.

Le directeur de l'UFR ASH, B. Buron exprime le souhait de voir adopter un texte ouvrant des perspectives pour 2012 pour la philosophie.

Nadine Imbault, VP du CEVU, présente les nouvelles modalités d'organisation (15 semaines par semestre) et d'évaluation des L en Droit.

Isabelle Grégoire est reconduite comme directrice CFMI de Fondettes

Michel Isingrini, VP du CS fait la synthèse des travaux du CS

E. Lesigne interroge sur le décalage d'un an de certaines décharges. Réponse *a priori* positive de Michel Isingrini.